

Samedi 17 mars 2018 – Noyal Pontivy

**Présents :** Guillaume Bellat, Brazidec Carole, Cantin Gérard, Carn Jean Yves, Drouère Bernard, Gaigne Jean Pierre, Guillerm Edouard, Le Béchenec Stéphane, Pollie Valérie, Thomas Jean Luc.

**Excusés :** Mercier Magali, Joëlle Gueguen, Pierre Le Meur, Sophie Morvay, Thierry Le Bars, Olivier Louette, Laurent Monet, Sylvana Macis, Catherine Brusseau, Philippe Grijol, Michael Benoit, Laurence Le Bon, Laurent Alperin, Nathalie Le Breton, Franck Buhé, Gilles Climent, Marcel Dulong, Cathy Neveu, Pierre Taillé, Marion Le Mat, Benjamin Chatard, Mirko Perisic

**Absents :** Lydia Battmann, Philippe Lorvellec

**Assistent :** Hervé Conan, Laurent Progeas, Karine Léoné, Pascal Fortin, Lionel Gravé, Kada Ali, Le Moine Yann

**Secrétaires de séance :** Valérie Pollie, Bernard Drouère

Ouverture de la séance par la présidente Sylvie Le Vigouroux qui remercie les participants et excuse les membres qui n'ont pu se rendre disponibles. Elle relève la nécessité de planifier les prochains Conseil d'Administration.

## 1. Projet de la COC Territoriale

Jean Luc Thomas présente les travaux de la commission territoriale.

- Constats au sujet des championnats -15 & -18 en cours
  - Brassage PRENAT/EXCELLENCE REGION pas adapté
  - Brassages 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> DIVISION inefficaces, trop aléatoire
  - Trop d'équipes en EXCELLENCE REGION
  - Mauvaise répartition en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division territoriale
  - Calendrier trop compliqué, manque de visibilité pour les clubs
- Perspectives pour les championnats -15 & -18 saison 2018/19
  - Pré National :
    - 2 poules de 6 équipes.
    - deux phases de 10 dates chacune.
  - Excellence régionale :
    - 24 équipes au lieu de 36.
    - brassages jusqu'aux vacances de la Toussaint.
    - championnat avec 4 poules de 6 équipes en deux phases: l'une de 10 dates, la seconde de 6 dates.
  - 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> divisions départementales :
    - Limitation entre 40 et 56 équipes pour la 1<sup>ère</sup> division
    - Brassages sur 4 dates
    - Championnat sur 14 journées
    - Possibilité de s'inscrire en 2<sup>nde</sup> division à la Toussaint

- Championnats séniors
  - Harmonisation :
    - Date d'engagement
    - Règlement
    - Tarification
  - Modification structurelle des championnats régionaux et départementaux en cours
  
- Championnats moins de 13 ans
  - 4 niveaux d'inscription
  - Brassages sur 4 journées
  - Championnat sur 14 dates
  - Possibilité de s'engager au plus bas niveau à la Toussaint.
  
- Structuration de la COC Territoriale

La commission s'organisera autour de plusieurs pôles : coordination, contrôle, adultes, -13 ans, -15 ans, -18 ans, -11 ans (en 2019/20).

Suite à cette présentation, plusieurs sujets sont débattus :

- L'organisation des accessions et relégations pour limiter le nombre de rencontres sans enjeu.
- Proposition d'un pôle de veille des conventions.
- La gestion de la continuité des filières (-13 ... -15 .... -18 )
- La prise en compte du besoin de stabilité des organisations

Ali Kada propose la mise en place d'un pôle veille et analyse liées aux championnats, un pôle lié aux conventions, qui seraient peut-être à intégrer dans le pôle coordination.

Concernant les conventions, des infos précises doivent être communiquées aux clubs, entre autre concernant le sens donné à la convention en lien avec un réel projet de développement et de performance.

## 2. Projet de l'arbitrage breton

Yann Le Moine présente l'équipe projet.

Jusqu'alors aucun projet spécifique à l'arbitrage n'a été écrit, c'est donc le premier projet de l'arbitrage breton. L'équipe projet est composée de : Gilbert Unternaehrer et Yann Le Moine (chefs de projet), Serge Le Bihan, Jacques Le Houedec, Alain Peron, Daniel Le Guyader.

Le projet de l'arbitrage breton se compose de 80 items qui doivent répondre aux besoins des championnats soit entre 10 000 et 12 000 matchs à arbitrer par saison. Il s'appuie sur les 600 Juges Arbitres Jeunes JAJ (hors JAJ club) et 410 Juges Arbitres JA officiant aujourd'hui.

LE PROJET DE L'ARBITRAGE BRETON :

- Adopter un nouveau fonctionnement avec un projet territorial
  - Création d'un organigramme CTA Bretagne
  - Amélioration du fonctionnement et des méthodes
  - Budgetisation de la commission
  - Création d'un guide d'aide aux clubs et aux dirigeants
- Améliorer la qualité des JAJ et les accompagner
  - Harmonisation et structuration de la filière de formation des JAJ.
  - Susciter des vocations chez les jeunes.
  - Formation et accompagnement des JAJ.
  - Parcours vers le haut niveau.
- Aider les clubs à s'intégrer dans le nouveau plan de l'arbitrage
  - Adaptation à la réforme.
  - Présentation des formations IFFE et ITFE.
  - Accompagnement des clubs clubs et des acteurs.

- Relooker les formations JA et adapter les parcours
  - Simplification et structuration de la filière de formation des JA.
  - Les accessions pour les JA.
  - Accompagnement des clubs clubs et des acteurs.

Ces objectifs sont transversaux avec la féminisation (30%de JAJ et 14% de JA, nous sommes dans la moyenne nationale) et la communication.

- Un rétro-planning a été élaboré de Janvier 2018 à Août 2018 pour la diffusion du guide d'arbitrage ; avec la présentation du projet aux clubs lors de l'AG territoriale en juin 2018.

Deux axes d'amélioration traversent ces objectifs : la féminisation et la communication.

Ce projet qui est en cours de rédaction sera validé par la CTA puis présenté aux clubs lors de l'Assemblée générale de juin 2018.

Les échanges qui suivent cette présentation abordent le thème des arbitres clubs (qui ? quelle reconnaissance, quelle validation, pour quelle circonstance ...).

### 3. Projet CMCD

Laurent Progeas présente les travaux de l'équipe territoriale « CMCD ».

Les travaux de l'équipe « CMCD » conduisent à présenter deux projets à l'Assemblée Générale de juin 2018. Le vote des clubs déterminera la CMCD applicable dès 2018/19.

L'équipe « CMCD » est organisée en deux groupes, chacun d'entr'eux préparant l'un des deux projets.

- Projet traditionnel  
Il est construit sur la notion d'obligations. Les contraintes de la CMCD actuelle seront aménagées, l'esprit de ce projet restera tout de même de fixer des seuils à atteindre et de sanctionner les clubs qui ne les atteignent pas.
- Projet de renouvellement de la CMCD

L'esprit de ce projet consiste en la reconnaissance et la valorisation des actions réalisées en lien avec le Projet Sportif Territorial et le développement de l'activité par les clubs. Les travaux actuels de ce groupe font ressortir un certain nombre de critères qui permettront d'acquérir des points, une labellisation voire une dotation ... Quelques critères possibles sont donnés à titre d'exemple : l'augmentation du nombre de licenciés, l'évolution des niveaux de jeu, l'évolution générale du club en fonction du périmètre d'intervention, la participation aux projets collectifs au sein d'un secteur...

Le Conseil d'Administration précise que ce second projet correspond aux engagements présentés lors de l'élection de février 2017. Cependant, il reconnaît préférable que les clubs décident de la CMCD qui leur sera appliquée. Le choix des clubs sera guidé par ces deux sujets de réflexion :

Une nouvelle appellation est envisagée : Nouvelle Contribution au Développement.

Lionel Gravé précise que les labels devront avoir un vrai intérêt pour les clubs, qu'ils devront être porteurs auprès des collectivités et des partenaires privés.

- Quelle CMCD est la plus structurante pour le club ?
- Quel choix faire entre responsabilisation et repression ?

## 4. Informations générales

- **Projet territorial**

Lionel Gravé directeur Général de la LBHB fait le compte-rendu de la rencontre du 5 mars entre le COPIL, l'équipe de direction et Mr Philippe Guay, expert comptable, spécialiste des associations, rédacteur de la loi des associations 2014, Maître BUTSTRAEN Acocat spécialiste du droit des associations et Mr Morgan GENTIL expert-comptable, de la filiale bretonne du cabinet IN EXTENSO.

Cette réunion a permis de connaître l'accompagnement possible et les étapes à franchir pour arriver à la fusion des associations pour juin 2020. La présentation précise et rigoureuse de nos interlocuteurs a précisé le type de fusion adapté, le calendrier des opérations à réaliser et leur contenu.

Nous sommes en attente de leur proposition de service pour la fin du mois de mars. Ces juristes et comptables sont extérieurs au handball et experts de leur domaine. Deux avantages auxquels nous sommes sensibles. Pour autant, nos travaux devront être approuvés et validés par la FFHB notamment par rapport à la modification des statuts.

Le CA interroge quant au devenir des Comités départementaux. Les handballeurs resteront citoyens de leur département, les actions de développement des clubs continueront dans un département. Il est clairement convenu de garder une représentation départementale et de maintenir le dialogue avec les institutions départementales.

- **CNDS**

Ali Kada rappelle les données actuelles du CNDS régional, soit une diminution de 21% des crédits perçus par la DRCS de Bretagne. Le fléchage de ces aides de l'état est orienté en direction du sport social. En conséquence, les Centres Labellisés d'Entraînement ne sont plus subventionnés.

La direction régionale réunit, le 30 mars, l'ensemble des disciplines sportives bretonnes pour une étude de la répartition de ces fonds.

- **Pacte de développement**

Sylvie Le Vigouroux rappelle que le pacte de développement signé avec la FFHANDBALL est d'un montant de 128 000 € soit une augmentation de 30 000 € en rapport de la dernière FADTE.

Des autres Ligues n'ayant pas connu de refondation territoriale, seule le Centre a obtenu plus.

- **Commission financière**

Elle se réunira à Ploufragan, le samedi 31 mars. Les travaux de la commission permettront de préparer les assemblées générales et de dégager le calendrier financier du projet territorial.

Hervé Conan, trésorier du 56, fait état des difficultés engendrées par le fonctionnement actuel. Il est répondu que la réunion du 31 mars doit apporter des réponses qui de toute façon doivent interdire la mise en difficulté même passagère d'une des 5 structures.

- **Match Equipe de France Féminine France – Brésil 29 Septembre 2017**

Sylvie Le Vigouroux fait un retour sur l'obtention et l'organisation du match France – BRESIL. Elle reprecise le soutien que nous ont apporté la ville de Brest et la Région Bretagne.

L'Aréna de Brest était complète, le stage de l'équipe de France à Landerneau a été apprécié de toutes et tous, c'est un vrai succès du handball breton. Financièrement, la ligue dégage un bénéfice de 35 000 € qui seront entièrement imputés à l'Euro 2018.

- **Développement**

- **Beach** : la première édition de Breizh Beach Cup est en préparation :
- **5 étapes**
  - Cercle Paul Bert de Rennes 9-10 juin

- Baie d'Armor Plérin Saint-Brieuc 16-17 Juin
- Aber Benoît 23-24 Juin
- l'AL Châteaulin HB 30 juin -1<sup>er</sup> Juillet
- Hennebont-Lochrist HB. 7-8 Juillet
- 

Ces cinq étapes permettront de désigner les champions de Bretagne adultes et U18 masculins et féminins.

- **Handensemble** : la Bretagne accueille le stage de formation national du 26 au 30 Mars à Ploemeur.
- **Hand pour Elles** : le Conseil d'Administration félicite le club de l'US Saint Gilles lauréat de l'opération fédérale

Clôture 12h30

Sylvie LE VIGOUROUX



Présidente de la LBHB

Valérie POLLIE



Secrétaire Générale de la LBHB